

[Texte]

stewardship. The cost of the reporting structure that was to be put in place under this bill is a very high cost, and I think it should be done away with. However, I put it to the committee to look at these points that I am concerned about.

On page 12, I point out the difference in the plans. We are not a multi-employer plan; and it is quite discriminatory under the new provisions of this bill.

I have forwarded the brief, and, Mr. Chairman, you said you have looked at it.

In conclusion, I would like to offer that I think it should be withdrawn and radically redrafted before it is reintroduced. That is the position I represent here today.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Pickard (Essex—Kent): On page 9 you suggest that the capital in Canada funding pensions is limited and that Bill C-52 would further limit the money going into those funds. Could you review this? What money would be lost? And do you have calculations that would indicate what you...?

Mr. Armstrong: Presently you are lowering the limits to 18%.

Mr. Pickard: From 20%?

Mr. Armstrong: There is that 2% that would be affected.

Mr. Pickard: So that 2% is the loss factor you are talking about.

• 1545

The Chairman: Do you have any figures as to how many people use the full 20% contribution to an RRSP?

Mr. Armstrong: Within our plan?

The Chairman: Yes.

Mr. Armstrong: I believe there were 400 at our last—

The Chairman: Four hundred who use the whole 20%?

Mr. Armstrong: Yes, out of a little fewer than 11,000.

The Chairman: They would use the whole thing?

Mr. Armstrong: Yes, particularly in their latter years.

The Chairman: In the latter years I can understand, but generally speaking most people cannot live if they kick that much in. Do you not agree?

Mr. Armstrong: Of the lower income groups, yes, but of the 400 in the higher—

The Chairman: Top income groups with kids all... With the empty-nesters, of course, you have a different situation.

[Traduction]

eux qui en assument les coûts administratifs. À notre avis, la structure administrative qu'il faudra créer aux termes du projet de loi coûtera très cher et, par conséquent, nous pensons qu'on devrait la supprimer. J'invite aussi le comité à examiner d'autres questions qui nous préoccupent.

À la page 23, je relève les différences qui existent entre divers régimes. Nous ne sommes pas un régime interentreprises déterminé et par conséquent, les nouvelles dispositions de la loi sont discriminatoires à notre endroit.

Je vous ai envoyé notre mémoire, monsieur le président, et vous m'avez dit l'avoir lu.

En conclusion, je recommande que l'on retire le projet de loi et qu'on le révise de fond en comble avant de le présenter de nouveau au Parlement. Voilà la position du syndicat que je représente ici aujourd'hui.

Le président: Merci beaucoup.

M. Pickard (Essex—Kent): Vous dites dans votre mémoire que les capitaux disponibles pour financer des régimes de pension au Canada sont limités et que le projet de loi va encore réduire les sommes versées dans ces fonds. Pourriez-vous revenir là-dessus? Quel argent serait perdu? En outre, avez-vous fait des calculs qui confirmeront ce que...?

M. Armstrong: À l'heure actuelle, le gouvernement abaisse la limite à 18 p. 100.

M. Pickard: De 20 p. 100 qu'elle était auparavant?

M. Armstrong: Cela représente donc une réduction de 2 p. 100.

M. Pickard: Ce sont donc ces 2 p. 100 qui représentent les pertes dont vous parlez.

Le président: Savez-vous combien de personnes cotisent le maximum de 20 p. 100 à un REER?

M. Armstrong: Dans notre régime?

Le président: Oui.

M. Armstrong: Je pense qu'il y en avait 400 la dernière fois que...

Le président: Quatre cents personnes se prévalent du maximum des 20 p. 100?

M. Armstrong: Oui, sur un peu moins de 11,000 membres.

Le président: Ils cotisent au maximum?

M. Armstrong: Oui, surtout au cours de leurs dernières années de service.

Le président: Je peux comprendre pour les dernières années de service, mais de façon générale, la plupart des gens ne pourraient subvenir à leurs besoins s'ils mettaient tant d'argent dans leur REER. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Armstrong: Vous avez raison pour ce qui est des groupes à faible revenu mais, sur ces 400 participants aux plus hauts échelons...

Le président: Même aux plus hauts échelons, avec les enfants et tout le reste... Évidemment, dans le cas des couples sans enfant, c'est différent.